

L'INCLUSION SCOLAIRE ET LES BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

Cécile GILLES - PE SEGPA -

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| • Quelques textes officiels | 2 |
| • L'A.S.H..... | 2 |
| • Les sigles de l'A.S.H..... | 2 |
| • La notion de B.E.P | 2 |
| • La grande difficulté scolaire..... | 2 |
| • L'orientation des élèves..... | 2 |
| • La dyslexie | 2 |
| • La dysorthographie..... | 2 |
| • La dysphasie..... | 2 |
| • La dyspraxie..... | 2 |
| • La dyscalculie..... | 2 |
| • Troubles du spectre autistique | 2 |
| • Trouble des fonctions cognitives | 2 |
| • Les troubles de l'attention..... | 2 |
| • Les enfants à haut potentiel..... | 2 |
| • Quelques contacts..... | 2 |
| • Bibliographie..... | 2 |

QUELQUES TEXTES OFFICIELS

La loi du 11 février

- ✓ Reconnaît le droit à l'éducation pour tous
- ✓ Définit le handicap : « *Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* »
- ✓ Met l'accent sur les **conséquences du handicap** plus que sur son origine. Le handicap n'est ni la déficience, ni l'altération de fonctions ; mais, la limitation d'activités et les restrictions d'activités à la vie en société.
- ✓ Les parents décident la **modalité de scolarisation de leur enfant** : la scolarisation peut être individuelle ou collective, en milieu ordinaire ou en établissement médico-social.
- ✓ Reconnaît le **droit de l'élève handicapé à être inscrit dans l'école la plus proche de son domicile** : l'établissement scolaire de référence. Elle met en avant l'**accessibilité** (les bâtiments et la pédagogie) et la **compensation** (ce qui va être mis en place).

| Scolarisation individuelle | Scolarisation collective | |
|---|--|---|
| Scolarisation en classe ordinaire | Scolarisation dans un dispositif d'inclusion en milieu ordinaire | |
| - à temps partiel ou total - avec ou sans AESH - autres compensations : matériel adapté, aide de SESSAD, hôpital de jour... | ULIS école <i>avec un temps d'inclusion dans une classe de l'école</i> | ULIS collège ou ULIS lycée <i>avec un temps d'inclusion dans les classes</i> |

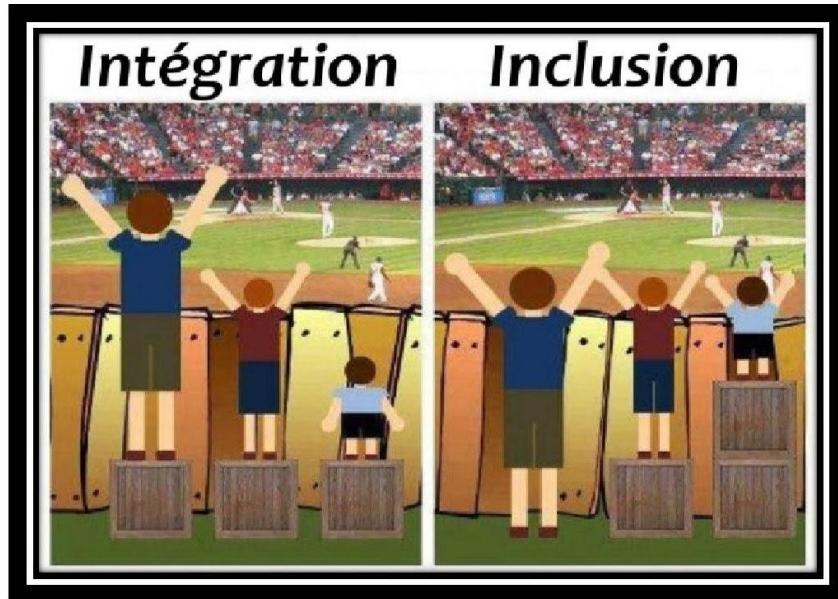
| Scolarisation en établissement médico-social : Institut médico éducatif (IME) - Institut thérapeutique et pédagogique (ITEP)... (Ministère des affaires sociales et de la santé) | |
|--|--|
| Modalités de scolarisation variables en fonction du PPS - à temps plein ou à temps partiel au sein de l'Unité d'enseignement (UE)... L'élève bénéficie d'un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique dans une démarche la plus inclusive possible : externalat, semi-internat, internat, accueil familial... | |

| Scolarisation des enfants à domicile | |
|--|---|
| Enseignement à distance Centre national d'enseignement à distance (CNED) Dispositif spécifique avec intervention possible au domicile de l'élève, d'un enseignant répétiteur. | Assistance pédagogique à domicile (APAD) Service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD) Assistance gratuite pour les familles : les professeurs de l'élève ou de son établissement viennent à domicile |

Loi du 8 juillet 2013

Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République

- ✓ Principe de l'inclusion scolaire pour tous les enfants
- ✓ Met l'accent sur la **scolarisation en milieu ordinaire**



B.O du 25 juillet 2013 - Référentiel de compétences

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

4. Prendre en compte la diversité des élèves

- ✓ Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- ✓ Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
- ✓ Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

L'A.S.H

Définition

- ✓ A.S.H = **Adaptation et scolarisation des élèves handicapés**
- ✓ 2 grands volets :
 - **Adaptation** pour les élèves **en difficulté**
 - **Scolarisation** des élèves **en situation de handicap**

Fonctionnement de l'ASH

❖ A.S.H 1 :

- ✓ **Missions** : scolarisation collective en milieu ordinaire dans le second degré : EGPA (SEGPA, EREA), CDOEA, ULIS (collèges, lycées), ERPD (1er et 2nd degré), Pôle Accompagnement Scolarisat des élèves Sourds, Dispositifs-Relais (classes, ateliers), Dispositifs d'adaptation TSL.
- ✓ **Autres missions** : Référent RASED, Troubles spécifiques des Apprentissages, Enfants Intellectuellement Précoce.
- ✓ **Secteur sanitaire et pédo-psychiatrique 1er et 2nd degré** : Ecole à l'hôpital du Havre et CESAH Rouen, l'ADAPT

❖ A.S.H 2 :

- ✓ **Missions** : inclusion individuelle des élèves en situation de handicap, établissements médico-sociaux (IEM, IME, ITEP, Centres de rééducation auditive, Centre pour déficients visuels...), milieu pénitentiaire (centres pénitentiaires, centres éducatifs fermés...), centres de Soins et Foyers sociaux

Personnes ressources

- ✓ **Inspectrice ASH1** : G. Rondeau
- ✓ **Conseillers pédagogiques ASH1** : M. Farin, N. Bidaux
- ✓ **Inspecteur ASH2** : J.F Butel
- ✓ **Conseillers pédagogiques ASH2** : I. GRUN, S. DECULTOT, B. PARMENTIER-BERNAGE
- ✓ **Enseignante-référente** : S. Murati, rattachée au collège de Neufchâtel-en-Bray

LES SIGLES DE L'A.S.H

Les établissements et dispositifs

- ✓ **EREA** : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté, accueille dès la 6^e des adolescents en **grande difficulté scolaire** et /ou sociale, offre un **enseignement adapté**(effectif restreint) et une prise en charge dans un **internat éducatif**.
- ✓ **IEM** :Institut d'Education Motrice, accueille des élèves présentant une déficience motrice ou physique importante.
- ✓ **IME** :Institut Médico-Educatif : accueille les enfants et adolescents atteints de **handicap mental** présentant une **déficience intellectuelle** liée à des troubles neuropsychiatriques : troubles de la personnalité, moteurs et sensoriels, de la communication.
- ✓ **IMPRO** :Institut Médico-Professionnel : accueille les adolescents (14 à 20 ans) atteints d'une **déficience intellectuelle**. Objectifs : développement de l'**autonomie** dans la vie quotidienne et **formation professionnelle**.
- ✓ **ITEP** :Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique : accueille des enfants ou des adolescents présentant des **troubles du comportement** importants, sans pathologie psychotique ni déficience intellectuelle.
- ✓ **SEGPA** : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté : accueille les élèves en difficultés scolaires dont l'acquisition des compétences du socle commun est compromise à la fin de l'enseignement primaire.
- ✓ **SESSAD** : Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile : service médico-sociale destiné à la prise en charge des enfants handicapés (de 0 à 20 ans), prise en charge des soins, de la rééducation, de l'enseignement sur le lieu de vie ou au sein de l'établissement scolaire de l'enfant.
- ✓ **ULIS** : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire : dispositif qui permet l'inclusion des élèves en situation de handicap au sein d'un établissement ordinaire, ULIS-école, ULIS-collège et ULIS-lycée.

Les groupes de travail

- ✓ **CDAPH** : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, attribue les droits et les prestations aux personnes handicapées, désigne les établissements ou services répondant à leurs besoins.
- ✓ **CDOEA** : Commission d'Orientation vers les Enseignements Adaptés, examine les dossiers des élèves pour lesquels une proposition vers des enseignements adaptés a été formulée.
- ✓ **ESS** : Equipe de Suivi de Scolarisation, met en place le PPS, constituée des parents, de l'enseignant référent, des enseignants, des personnels de santé et des services sociaux, se réunit au moins une fois par an.

Des personnes

- ✓ **AESH** : Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap : exerce une aide auprès des élèves pour lesquels une aide a été reconnue nécessaire sur notification de la CDAPH
 - **AESHco** : aide collective, au sein d'une ULIS.
 - **AESHi** : aide individuelle auprès d'un élève scolarisé en milieu ordinaire pour lequel une attention soutenue et continue est requise.
 - **AESHm** : aide mutualisée auprès de plusieurs élèves scolarisés en milieu ordinaire.
- ✓ **Enseignant référent** : fait le lien entre les familles et l'ensemble des professionnels qui accompagnent l'élève en situation de handicap.
- ✓ **IEN-**
ASH : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de l'Adaptation Scolaire et de la Scolarisation des Elèves Handicapés) est un conseiller du Recteur pour les questions relatives au domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants en situation de handicap.
- ✓ **RASED** : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté : composé d'enseignants spécialisés et de psychologue scolaire, apporte leurs aides et leurs compétences aux équipes éducatives des écoles.

Structures

- ✓ **MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées, guichet unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées.
- ✓ **CMP** : Centre Médico-Psychologique
- ✓ **CMPP** : Centre Médico-Psyhopédagogique

Des troubles

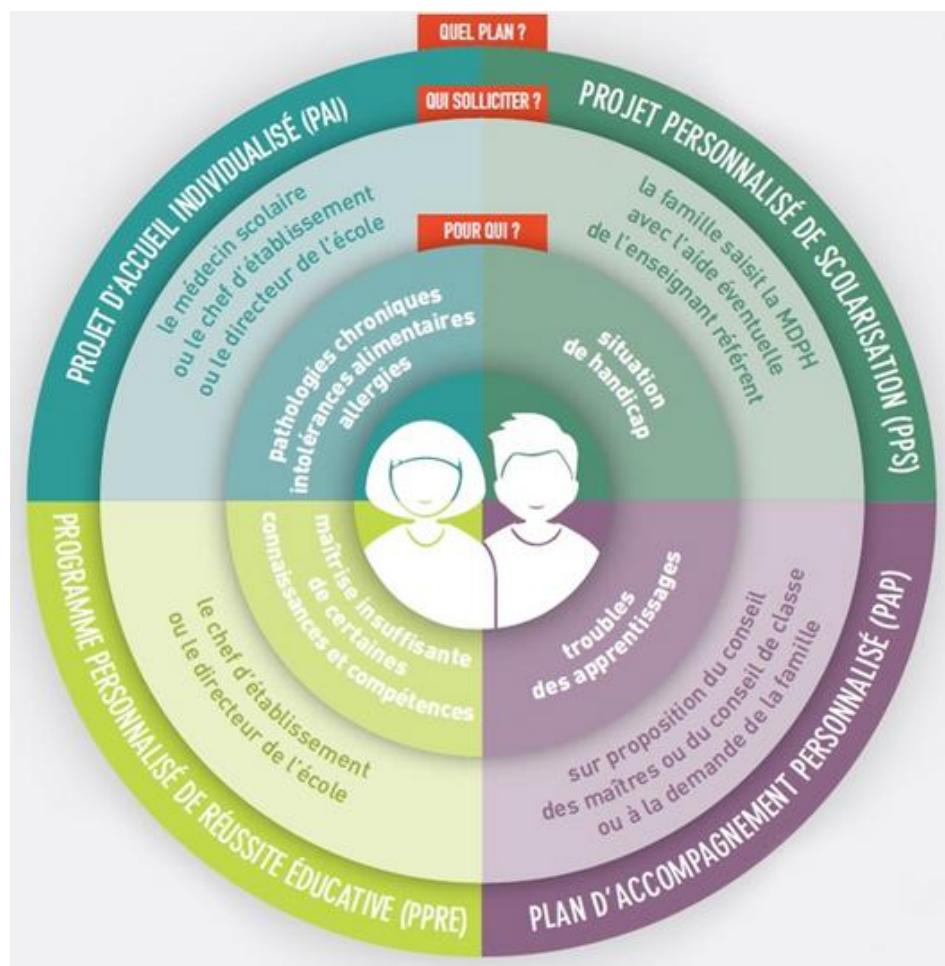
- ✓ **TDAH** : Troubles De l'Attention et de l'Hyperactivité
- ✓ **TSA** : Troubles Spécifiques des Apprentissages : dys- + TDAH + troubles des fonctions exécutives
- ✓ **TSL** : Troubles Spécifiques du Langage
- ✓ **TED** : Troubles Envahissants du Développement

Une formation

- ✓ **CAPPEI** : Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive : certificat commun aux enseignants du 1^{er} et du 2nd degré

Des plans

- ✓ **GEVA-Sco** : Guide d'EVAluation des besoins de compensation en matière de **Scolarisation**, recueille les informations relatives à la scolarisation de l'élève en situation de handicap, renseigné par l'équipe éducative.
- ✓ **PAI** : Projet d'Accueil Individualisé : mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un **trouble de santé** invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies), nécessite un **aménagement** (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence).
- ✓ **PAP** : Plan d'Accompagnement Personnalisé : s'adresse aux élèves ayant des difficultés scolaires durables liés à un ou des **troubles des apprentissages** (troubles dys-, trouble de l'attention...)
- ✓ **PIF** : Projet Individuel de Formation, suivi individualisé du parcours scolaire des élèves scolarisés en EGPA
- ✓ **PPC** : Plan Particulier de Compensation, **couvre les besoins** en aide humaine, technique ou animalière, l'aménagement du logement ou du véhicule, les aides spécifiques ou exceptionnelles, en fonction du projet de vie formulé par la personne的手icapée.
- ✓ **PPI** : Projet Pédagogique Individualisé, c'est le **volet pédagogique** du PPS ou du PIF, plan d'action pédagogique pour prendre en compte les difficultés d'un élève, rédigé par l'enseignant référent.
- ✓ **PPRE** : Programme de Réussite Educative, **action spécifique d'aide, intensive et de courte durée**, à



LA NOTION DE B.E.P

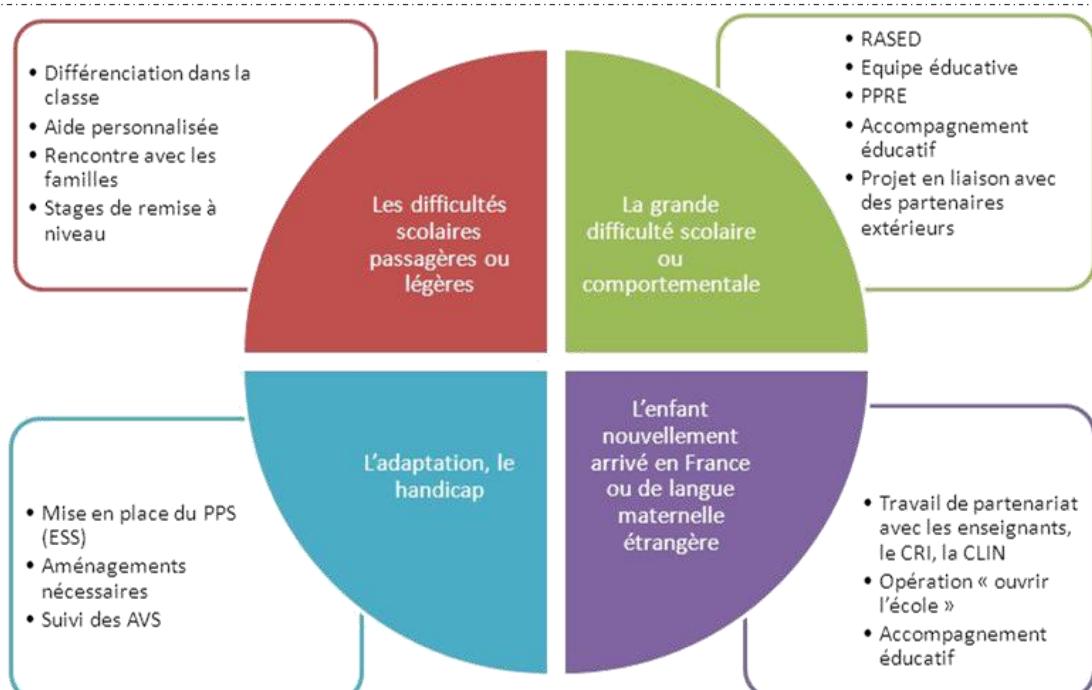
Définition des élèves à B.E.P

- ✓ La terminologie de BEP (besoins éducatifs particuliers) est apparue en Angleterre à la fin des années 70. Elle est aujourd'hui utilisée en France, notamment dans le **contexte de l'école inclusive**.
- ✓ **Définition de l'OCDE** : « Les élèves à besoins éducatifs spécifiques ou à besoins éducatifs particuliers regroupent une grande variété d'élèves qui ont, de manière significative, **plus de mal à apprendre** que la majorité des enfants du même âge quand ils sont dans une **situation particulière** ou qu'ils **souffrent d'un handicap** qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages. »

Qui seraient les élèves à B.E.P ?

- ✓ Enfants **handicapés** (physiques, sensoriels, mentaux)
- ✓ Enfants en **situation familiale ou sociale difficile**.
- ✓ Enfants intellectuellement précoce (E.I.P).
- ✓ Enfants nouvellement arrivés en France. (ENAF)
- ✓ Enfants **malades**.
- ✓ Enfants du voyage.
- ✓ Enfants mineurs en milieu carcéral
- ✓ Enfants en **grande difficulté scolaire**

Finalement, les élèves à BEP sont ceux qui nécessitent quotidiennement dans nos classes des adaptations matérielles, humaines, sociales... pour suivre au mieux leur scolarité.



LA GRANDE DIFFICULTÉ SCOLAIRE

Définition

Difficultés persistantes et durables dans les apprentissages scolaires.

Conséquences pour l'élève

- Incapacité de l'élève à suivre la classe
- Incapacité à progresser
- **Compétences de bases non acquises**
- Difficultés de **compréhension**
- Installation des difficultés dans la durée
- **Absence de motivation**, perte d'intérêt pour l'école

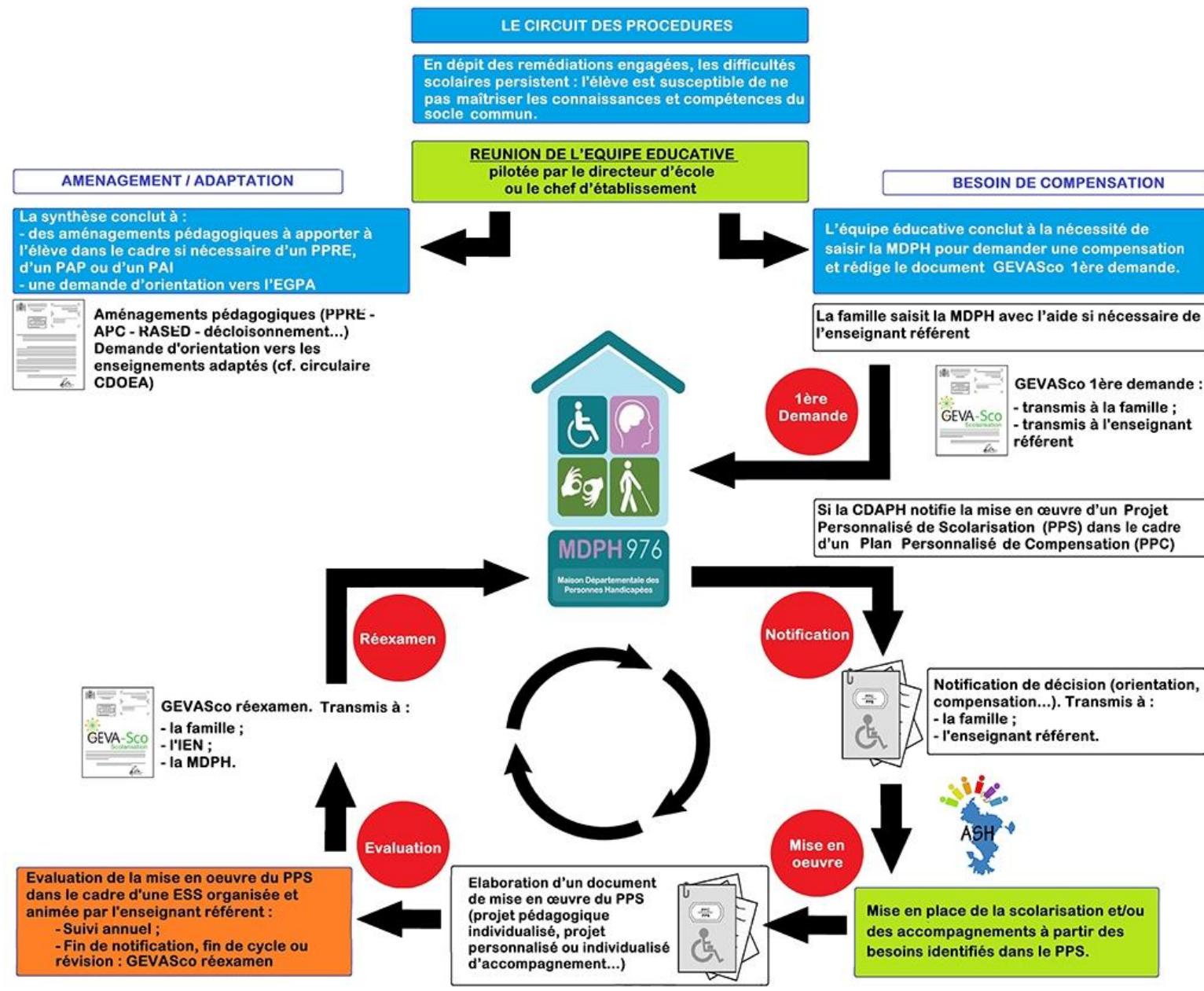
Outils

- ✓ **Evaluations nationales** (CP et 6^{ème} à l'heure actuelle) : permettent d'obtenir un regard chiffré sur les compétences de l'élève et de comparer ses « performances » à la moyenne nationale ou académique.
- ✓ **Test ROC** : outil qui permet aux enseignants de repérer les élèves en grandes difficultés de lecture/orthographe. Il a l'avantage de pouvoir se passer rapidement en classe entière puis de cibler les élèves en grandes difficultés de lecture et de leur faire passer un test de fluence. Ce test est souvent édifiant et nous permet de diagnostiquer des élèves qui semblent parfois être lecteur car ils utilisent depuis longtemps des stratégies de compensation mais qui finalement « inventent » selon le contexte plutôt que ne lisent.
<http://www.cognisciences.com/accueil/outils/article/reperage-orthographique-collectif>
- ✓ **Test ODEDYS** : permet une analyse rapide du langage oral, des voies de lecture, de l'orthographe, des compétences phonologiques et visio-attentionnelles et de la mémoire. Il est plus complet mais plus chronophage notamment en termes d'analyse. Il peut être utile en attendant le diagnostic d'un médecin ou d'un orthophoniste.
<http://www.cognisciences.com/accueil/outils/article/odedys-version-2>

Quelques idées d'aménagements

- ✓ **Entretien avec l'élève** : expliquer à l'élève qu'on est conscient de ses difficultés et qu'on va chercher avec lui de quoi l'aider peut parfois le rassurer et lui éviter de perdre du temps et de l'énergie à « faire semblant ».
- ✓ **Gestion du matériel** : les élèves ayant des difficultés organisationnelles sont souvent peu à l'aise avec un classeur, privilégier une couleur par discipline, éventuellement laisser les cahiers dans la classe quand cela est possible.
- ✓ « **Ardoises personnalisées** » : une feuille imprimée (avec des tableaux de conversion, de numération, tables de multiplication, conjugaison...) glissée dans une pochette plastique et l'élève peut ainsi travailler avec un feutre à ardoise et réutiliser le support.
- ✓ « **Cache** » pour aider les élèves en difficulté à limiter la pollution visuelle et suivre la lecture.
- ✓ **Alléger les traces écrites** en mettant en avant les supports visuels (carte mentale, diagramme...)
- ✓ Mettre en avant les **mots-concepts** d'une leçon et donner des aides pour les mémoriser
- ✓ **Aménagement des dictées** : dictée négociée, dictée à choix multiples, dictée copiée (permettant de travailler la mémoire photographique)
- ✓ Pratiquer la **pédagogie explicite** : expliquer clairement les objectifs travaillés, les critères d'évaluation (les élèves en grande difficulté manquent souvent des implicites scolaires).
- ✓ **Multiplier les entrées** pour un même concept : visuelle, auditive, kinesthésique...
- ✓ Donner des **moyens mnémotechniques**
- ✓ Faire **reformuler les consignes**
- ✓ Donner une **fiche d'objectifs** ou un **plan de travail** sur lequel l'élève peut cocher au fur et à mesure les étapes réalisées.
- ✓ Proposer une **finalité à la séquence d'apprentissage** (objet, article en ligne, exposition...)
- ✓ **Limiter les phases écrites** pour les évaluations ou le travail d'autres compétences : QCM, entraînement oral...
- ✓ Proposer du **tutorat** entre élèves
- ✓ S'assurer que l'élève dispose des **méthodes pour effectuer le travail à la maison**, privilégier les tâches automatisées.
- ✓ Multiplier les entrées pour une même problématique : visuelle, écrite, orale, tactile ;...

L'ORIENTATION DES ÉLÈVES



Source : ASH Mayotte

L'orientation en SEGPA au cours de la scolarité

À la fin de la 6ème, dans le cas où les difficultés de l'élève sont telles qu'elles risquent de ne pouvoir être résolues dans un dispositif d'aide, le **conseil de classe** peut proposer une orientation vers les enseignements adaptés.

Le dossier d'orientation est constitué en tenant compte de la procédure d'orientation adaptée (CDOEA).

Pour les élèves de sixième qui n'ont **pas bénéficié d'une pré-orientation** en Segpa, un dossier doit être constitué en respectant les étapes suivantes :

- **avant le conseil de classe du second trimestre**, les **représentants légaux** sont avisés par le chef d'établissement de l'éventualité d'une orientation vers les enseignements adaptés du second degré ainsi que des objectifs et des conditions de déroulement de ces enseignements ;
- lors du conseil de classe du deuxième trimestre, si l'équipe pédagogique décide de proposer une orientation vers les enseignements adaptés, les représentants légaux sont reçus par le chef d'établissement pour être informés de cette proposition d'orientation afin qu'ils puissent donner leur avis. Le chef d'établissement transmet ensuite les éléments du **dossier à la CDOEA**. Cette commission oriente l'élève vers les enseignements adaptés, le cas échéant ;
- lorsque la décision d'orientation n'obtient pas l'assentiment des représentants légaux de l'élève, le droit commun s'applique et l'élève est affecté en classe de cinquième.

LA DYSLEXIE

Définition du trouble

- ✓ Trouble persistant de l'apprentissage de la **lecture**
- ✓ Toute dyslexie s'accompagne d'une **dysorthographie** (mais ce n'est pas réciproque)
- ✓ Touche **4 à 5 %** des enfants scolarisés dont 3 à 4 garçons pour 1 fille
- ✓ **Dyslexie phonologique** (la plus fréquente) : déficit de la **voie d'assemblage** (conversion des graphèmes en phonèmes)
- ✓ **Dyslexie de surface** : déficit de la **voie d'adressage** (difficulté à mémoriser visuellement les mots)

LIRE COMME UN DYSLEXIQUE : le problème de maths

Meusieu etma damere novon deupari achameau nit.
Ladisten cet deux 600 km, lavoix tureconso me dili
trausan qu'il aumaître. Ilfocon thé 25 eureau depé âge
d'aux taurou tet 15 eureau dere papour désjeu néleumidit.
Les sens koutes 1 eureau leli treu. Ilpar ta 8 eureh.

Conséquences pour l'élève

- ✓ **dégoût pour la lecture** et l'écrit en général
- ✓ accumulation du retard et **désinvestissement progressif** là où un effort de lecture est demandé
- ✓ une **lenteur d'exécution** (pour les devoirs, pour la lecture, pour apprendre des leçons...)
- ✓ graves **perturbations psychologiques** consécutives à un échec prolongé : sentiment d'infériorité, de honte, de révolte, anxiété, perte de l'estime de soi, renoncement, détresse personnelle....
- ✓ une **fatigabilité** (l'enfant dyslexique doit compenser ses difficultés)
- ✓ des **troubles de la conduite** (agitation, opposition)

Kéhai laconso mas siondes sens ?

Quélai ladaipan setota lepour levoiaje ?

Aménagements possibles

- ✓ **Allégement des productions écrites** : privilégier les textes à trous ou les polycopiés, surligner les mots-clés
- ✓ Valoriser le fond plutôt que la forme (ne pas tenir compte des erreurs orthographiques systématiquement lorsqu'on évalue une autre compétence)
- ✓ Octroyer du **temps supplémentaire**
- ✓ Utilisation du **traitement de texte avec correcteur d'orthographe**
- ✓ Utilisation d'un **prédicteur de mots** (qui à partir du début du mot en donne la fin même avec des confusions de sons au départ) exemple : **DICOM**
- ✓ Utilisation de la **dictée vocale**. Exemple : **dictation.io** (sous google chrome) : facilite non seulement la production écrite mais permet d'améliorer la lecture et la conscience phonologique
- ✓ Utilisation de la **synthèse vocale** qui permet de lire un texte. Exemple : **Balaboka** (possibilité de ralentir la lecture, de choisir la voix...)
- ✓ Utilisation de **livres audio**
- ✓ **Mise en page** : 12 ou 14 pt, interlignes 1,5, éviter la surcharge, polices (Arial, Comic, Century...) => demander à l'élève ce qui est le plus confortable pour lui à lire.
- ✓ Utiliser la **gestuelle, le visuel, l'oral**

LA DYSORTHOGRAPHIE

Définition du trouble

- ❖ Trouble spécifique de l'**orthographe**, souvent associé à un trouble de la lecture (dyslexie-dysorthographie) mais pas systématiquement.
- ❖ Difficultés persistantes dans l'**apprentissage et la mémorisation des correspondances phonèmes-graphèmes** et des difficultés à se représenter mentalement la forme visuelle d'un mot.

Maman travail dans un magasin pour les sportifs. Elle sort tous les jours à midi moins cinq. La rue est déjà très animée.

Maman travaille dans un magasin d'articles pour les sportifs. Elle sort tous les jours à midi moins cinq. La rue est déjà très animée. (Phrases dictées. 11 ans 1/2, CM2).

Conséquences pour l'élève

- ✓ Lecture et orthographe = obstacles constants => sentiment de **dévalorisation**, manque de motivation
- ✓ **Lecture lente**
- ✓ Souvent **illisible** du fait des nombreuses erreurs de transcription (=> il ne peut pas se relire)
- ✓ Erreurs auditives sur les **correspondances lettres et sons** (notamment pour les sons proches)
- ✓ Erreurs visuelles : erreurs sur les **lettres visuellement proches** : p/b ; q/p ; b/d, m/n, q/g...
- ✓ Erreurs séquentielles : **ordre des lettres** ex. par =>pra
- ✓ Erreur sur la **segmentation** l'arbre =>larbre

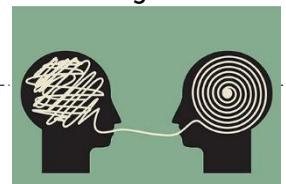
Aménagements possibles

- ✓ **Allégement des productions écrites** : privilégier les textes à trous ou les polycopiés
- ✓ Valoriser le fond plutôt que la forme (ne pas tenir compte des erreurs orthographiques systématiquement lorsqu'on évalue une autre compétence)
- ✓ Octroyer du **temps supplémentaire**
- ✓ Utilisation du **traitement de texte avec correcteur d'orthographe**
- ✓ Utilisation d'un **prédicteur de mots** (qui à partir du début du mot en donne la fin même avec des confusions de sons au départ) exemple : **DICOM**
- ✓ Utilisation de la **dictée vocale**. Exemple : **dictation.io** (sous google chrome) : facilite non seulement la production écrite mais permet d'améliorer la lecture et la conscience phonologique
- ✓ Utilisation de la **synthèse vocale** qui permet de lire un texte. Exemple : **Balaboka** (possibilité de ralentir la lecture, de choisir la voix...)
- ✓ Utilisation de **livres audio**

LA DYSPHASIE

Définition du trouble

- ✓ Trouble spécifique du langage oral qui se manifeste dès le début de l'acquisition du langage
- ✓ Plusieurs sortes de dysphasie : **versant expressif** (façon dont l'enfant parle) et **versant réceptif** (ce que l'enfant comprend quand on lui parle) et dysphasies mixtes
- ✓ Signes prédictifs : absence de babillages, absence de communication et de relation avec l'entourage (pas d'accroche du regard, peu de mimiques de communication, pas de désignation des objets par pointage), retard de la production langagière



Conséquences pour l'élève

- ✓ Doit faire beaucoup d'efforts pour communiquer, se faire comprendre et comprendre les autres.
- ✓ **Difficultés à gérer ses émotions** : ressent beaucoup de **frustration**, de **colère** face à ses difficultés de communication (pouvant engendrer de l'agressivité).
- ✓ A l'inverse, difficultés qui peuvent s'exprimer par des attitudes de retraits, d'**isolement**
- ✓ Particularités du langage: restriction des prises de parole, rythme ralenti, **effort** de production (contraction musculaire), **mots** souvent **déformés**, **difficultés à trouver ses mots**, syntaxe altérée (style télégraphique), **difficultés** à comprendre les **phrases longues**, l'**humour**, les expressions **imagées**.

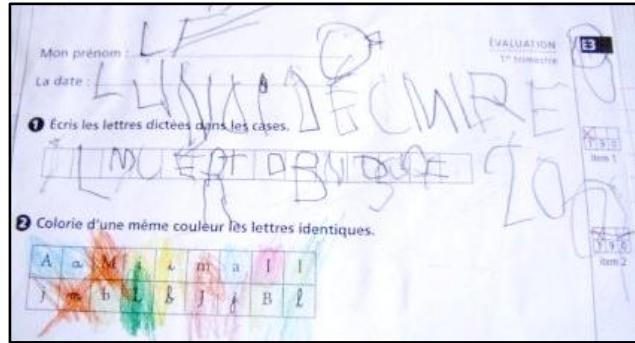
Aménagements possibles

- ✓ **Communiquer avec un dysphasique:**
 - Etre pleinement disponible pour l'écouter et le montrer, parler lentement.
 - Expliquer que l'on n'a pas compris plutôt que l'enfant s'est mal exprimé
 - Ne pas mentir en disant que l'on a compris, proposer des alternatives (questions fermées, reformulation...)
 - Insister sur les gestes, les mimiques, les intonations, utiliser les pictogrammes.
- ✓ **En classe :**
 - Expliquer aux autres élèves la nature du trouble
 - Besoin de **se sentir rassuré** : importance des routines, des rituels
 - **Enfants fatigables** : réduire la charge de travail mais être exigeant sur les activités demandées
 - Accorder plus de temps pour la réalisation de la tâche
 - Aider l'enfant à **gérer son aire de travail** : ne sortir que le matériel dont il a besoin
 - Besoin de **calme** et à l'écart de toute source de distraction
 - Donner **une consigne à la fois** en accentuant les mots-clés ; utiliser des pictogrammes.
 - Proposer un **support visuel** pour fixer les apprentissages et/ou du matériel de manipulation
 - Privilégier les QCM ou proposer des débuts de phrases

LA DYSPRAXIE

Définition du trouble

- ✓ C'est un trouble de la planification et de la coordination des mouvements: l'enfant conçoit bien les gestes mais n'arrive ni à les organiser ni à les réaliser de manière harmonieuse.



Conséquences pour l'élève

- ✓ Difficulté pour se repérer dans l'espace.
- ✓ Trouble de la coordination.
- ✓ Difficulté pour automatiser les gestes et les procédures.
- ✓ Maladresse pour les activités de la vie quotidienne.
- ✓ Difficulté en motricité fine : fatigabilité lors des activités d'écriture.
- ✓ Stratégies visuelles pas toujours efficaces.

Aménagements possibles

- ✓ Utiliser du matériel adapté tel qu'un guide doigt, un crayon de plus gros diamètre ou de forme triangulaire, un support d'écriture agrandi, des feuilles avec réglures, un plan incliné...
- ✓ Tolérer une écriture imparfaite ou en gros caractère. Accepter les ratures.
- ✓ Octroyer du temps supplémentaire.
- ✓ Privilégier l'oral.
- ✓ Limiter la copie : Attention à l'effet « double tâche » : plus l'enfant écrit, moins il comprend, moins il apprend.
- ✓ Utilisation du traitement de texte (clavier aménagé avec des gommettes de couleur par exemple)
- ✓ Utilisation de la dictée vocale. Exemple : dictation.io (sous google chrome)
- ✓ Utiliser toujours la même police de caractère.
- ✓ Agrandir les caractères et les espaces entre les mots et les lignes.
- ✓ Eviter ce qui peut distraire (illustrations) et les fonds surchargés.
- ✓ Utiliser un cache, une règle pour suivre la ligne à lire
- ✓ Délimiter chaque exercice sur la feuille ou les distribuer un à un.
- ✓ Proposer des repères visuels : point de couleur en début et fin de ligne, grille pour poser les opérations (cf ruban word Cartable fantastique)....
- ✓ Eviter l'orientation dans certaines filières professionnelles (cuisine, menuiserie...)

LA DYSCALCULIE

Définition du trouble

- ✓ Trouble des compétences numériques et des habiletés arithmétiques
- ✓ Concerne 3,5 à 7% des enfants
- ✓ Dyscalculie du **traitement numérique** : difficulté à lire ou à écrire les nombres
- ✓ Dyscalculie « mémorielle » : incapacité à acquérir les faits numériques (tables de multiplication...)
- ✓ Dyscalculie procédurale : difficultés dans la mise en œuvre des procédures ou des raisonnements.

A photograph of a handwritten addition problem. On the left, there is a vertical column of numbers: 7, 2, 3, 1. To the right of this column is a plus sign (+). To the right of the plus sign is another vertical column of numbers: 2, 8, 4, 0. Below these columns is a horizontal line. To the right of the horizontal line is the sum: 13. The number 2 in the second column has a small circle around it, indicating a mistake or a circled digit.

Conséquences pour l'élève

- ✓ Difficulté à mémoriser et traiter des informations
- ✓ Trouble du langage sur certains concepts (différence, quantité, tout, parties, condition..)
- ✓ Difficulté à comprendre certaines formulations de problèmes
- ✓ Mauvaise organisation dans le temps et l'espace gênant la mise en place de la numération, des opérations mathématiques
- ✓ Mauvaise habileté motrice, problèmes d'orientation spatiale et de différenciation droite- gauche entraînant des difficultés dans les constructions géométriques
- ✓ Retard dans les compétences logiques élémentaires : ordonner, classer....

Aménagements possibles

- ❖ Difficultés dans le traitement numérique :
 - Eviter les dictées de nombres
 - Laisser à disposition une chaîne numérique
 - Proposer des supports visuels (mémento) avec écriture chiffrée et littérale des nombres
 - Dans les corrections, distinguer les erreurs de calcul des erreurs d'écriture des nombres
 - Pour lire ou écrire un nombre, le placer dans un tableau de classe des nombres :
 - différencier les rangs des unités, dizaines, centaines par des couleurs contrastantes
 - séparer de manière significative les différentes classes : milliers, millions, milliards
- ❖ Dyscalculie mémorielle :
 - Autoriser la calculatrice
 - Laisser à disposition les tables d'addition et de multiplication
 - S'appuyer sur le quadrillage pour la pose des opérations (ex ruban wordCartable fantastique)
 - Proposer des opérations "modèles" posées et effectuées avec les retenues (memento)
- ❖ Dyscalculie procédurale
 - S'assurer de la compréhension du problème à l'oral
 - Schématiser la situation problème et avoir recours aux manipulations concrètes
 - Décomposer et verbaliser les étapes et les stratégies, proposer un lexique mathématiques

TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE



Définition du trouble

- déficit des **interactions sociales**, de la **communication** et des **perturbations des intérêts** et des activités qui entravent le développement de l'enfant et engendrent, sa vie durant, des handicaps sévères et lourds de conséquences pour lui-même et la vie familiale.

Conséquences pour l'élève

- ✓ Difficultés de communication et dans les **interactions sociales**
- ✓ Rigidité de la pensée : **répétitivité** des comportements, **limitation de l'imaginaire**
- ✓ Difficultés sensorielles et perceptives :
 - Sur le plan auditif, l'enfant autiste peut **ne pas réagir au bruit** qui fait sursauter les autres, mais **devenir hypersensible** à des bruits minimes jusqu'à ne plus pouvoir les supporter
 - Sur le plan tactile, les **troubles du contact** sont fréquents : certains ne supportent pas le contact, alors que d'autres le recherchent systématiquement et parfois de façon archaïque – en flairant ou léchant par exemple.
 - Sur le plan visuel : la perception du mouvement suscite fréquemment des **regards fuyants**
- ✓ Difficultés à **reconnaître les expressions du visage**
- ✓ Corrélation avec une **atteinte cognitive** est confirmée pour au moins 50 % des cas.
- ✓ **Epilepsie** attestée chez 30 % environ des personnes autistes
- ✓ Difficultés de **coordination main/œil**.

Aménagements possibles

- ✓ Etayer les mots avec des **images**
- ✓ Utiliser un **langage simple, concret, répétitif**
- ✓ Découvrir les **intérêts de l'élève** : une personne autiste n'a, en général, pas « l'esprit de compétition » et ne cherche pas non plus à faire plaisir à l'autre. Il est donc nécessaire de s'appuyer sur une motivation qui lui soit propre.
- ✓ Veiller à ce que l'élève **regarde ce qui est proposé**
- ✓ Eviter les phrases à double-sens, le second degré
- ✓ **Outils** pour le repérage dans le temps (emploi du temps visualisé)
- ✓ Multiplier **les rituels et les routines**
- ✓ **Matérialiser les durées** (timer)
- ✓ Limitation des sources de distraction (1 par table, matériel uniquement nécessaire à l'activité)
- ✓ Proposer un modèle

TROUBLE DES FONCTIONS COGNITIVES



Définition du trouble

- ✓ Déficience liée à un ensemble d'incapacités du **système nerveux central** qui se traduisent par des **limitations dans le fonctionnement cognitif général** : perception, mémoire, raisonnement ou jugement
- ✓ L'OMS distingue 4 niveaux d'atteinte :
 - **Retard léger** (QI entre 50 et 70) : difficultés scolaires mais capables de s'intégrer à la société de façon **autonome** à l'âge adulte
 - **Retard moyen** (QI entre 35 et 50) : retards de développement, capacités de communication, indépendance partielle
 - **Retard grave** (QI entre 20 à 35) : personnes ayant besoin d'un soutien prolongé
 - **Retard profond** (QI inférieur à 20) : personnes ayant peu de capacités à communiquer, à se déplacer et à prendre soin d'elles-mêmes.

Conséquences pour l'élève

- ✓ **Du mal à exprimer ses émotions** et à comprendre celle des autres => exubérances, hypersensibilité ou renfermement
- ✓ Décalage entre l'âge sexuel et l'âge intellectuel à l'adolescence
- ✓ Difficulté à entrer dans l'**abstrait, à communiquer**
- ✓ Difficultés à se repérer dans l'**espace et dans le temps**

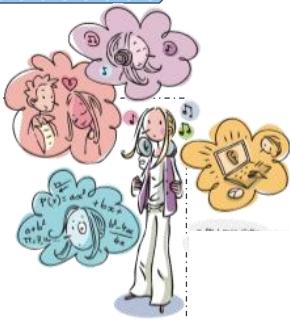
Aménagements possibles

- ✓ Etablir des **règles** : utiliser les pictogrammes, insister sur les intonations de la voix
- ✓ Offrir des **responsabilités** pour lui donner des repères, montrer que l'on a confiance, l'impliquer dans la vie du groupe
- ✓ Accepter de dire, redire et répéter sans hausser le ton, sans s'énerver
- ✓ Donner **une seule consigne à la fois**: la faire redire en laisser une trace visuelle ou autre (objet, photo, codage, dessin,), donner un exemple
- ✓ Généraliser **les rituels**, accepter les répétitions
- ✓ Avoir recours à des **outils méthodologiques type pense -bête** (petites fiches à construire avec l'élève pour ne rien oublier (ex : pour faire mon cartable, avant d'aller en EPS...))
- ✓ Avoir recours à différents outils de repérage du temps (emploi du temps avec symboles...)
- ✓ Organiser et instituer l'espace : importance des coins, mêmes symboliques
- ✓ Privilégier les entrées par les **mises en situation, le vécu et le faire** (mémoire du corps ++)
- ✓ Multiplier les situations de **jeux**
- ✓ Mettre en place un recours à une ou des **activités de repli et/ou de répit** (soit pochette personnelle avec feuilles ou fiches permettant de se recentrer, se ressourcer : mandalas, coloriages,... ou jeu... logiciel ordinateur, puzzle, activités kinesthésiques, jeu de construction...)

LES TROUBLES DE L'ATTENTION

Définition du trouble

- ✓ TDA/H = trouble de l'attention et de l'hyperactivité
- ✓ 5 à 10 % des enfants d'âge scolaire ; 3 ou 4 garçons pour une fille
- ✓ Trouble d'apparition précoce qui **s'exprime partout, tout le temps** (pas seulement à l'école)
- ✓ Existe sous 3 formes : **hyperactivité, impulsivité, inattention**



Conséquences pour l'élève

- ✓ **Manque d'inhibition sociale** (rires immotivés...), interrompt les conversations
- ✓ Facilement **distract, bouge**, se lève, se met en danger
- ✓ Passe d'une chose à une autre, ne termine rien
- ✓ Extrêmement **fatigable**
- ✓ **Image de soi dépréciée**
- ✓ Oublis réguliers, difficultés à s'organiser

Aménagements possibles

Favoriser l'attention

- ✓ Donner des **consignes brèves**, les décomposer, limiter les doubles-tâches
- ✓ Diminuer les sources de distraction (être seul, devant) ; utiliser un **casque anti-bruit**
- ✓ Dans le cas d'un travail de groupe, donner une tâche bien précise.
- ✓ Faire appel à **tous les types d'intelligence** et de mémoire (visuelles, auditive, kinesthésique)
- ✓ Justifier le sens de l'activité
- ✓ Favoriser le **travail sur l'ordinateur**, tablette...
- ✓ Proposer éventuellement de laisser certaines affaires dans la classe
- ✓ Fractionner les évaluations

Limiter l'agitation

- ✓ Asseoir l'élève sur un **ballon de psychomotricité** ou laisser changer de position sur sa chaise
- ✓ Permettre à l'élève de manipuler une **balle anti-stress**
- ✓ Placer des balles de tennis aux pieds de sa chaise ou un **tapis antidérapant**
- ✓ Trouver des tâches dans lesquelles l'enfant peut **se déplacer**

Gérer l'impulsivité

- ✓ Utiliser un **bâton de parole** ou faire écrire la réponse avant de la dire si nécessaire
- ✓ Proposer un **carnet des émotions** où l'enfant peut s'auto-évaluer quotidiennement
- ✓ Intervenir par un **geste non-verbal** pour le reprendre
- ✓ Atténuer la tension par un **geste affectif**
- ✓ Féliciter l'enfant chaque fois qu'il a pu se contrôler

LES ENFANTS À HAUT POTENTIEL

Définition

- ✓ Liée à une **précocité intellectuelle**
- ✓ Couramment, enfants dont le **QI est supérieur à 130** mais cette évaluation n'est pas suffisante (possibilité d'avoir des troubles associés)



Conséquences pour l'élève

- ✓ Apprécie très jeune le **dialogue avec les adultes**
- ✓ **Lit beaucoup**
- ✓ Apprécie les **jeux complexes et de stratégies** (échecs...)
- ✓ Préfère les sports individuels (judo, badminton...)
- ✓ Est vite **lassé par les routines**
- ✓ Est capable de masquer ses connaissances pour se conformer au groupe
- ✓ Est **hypersensible** et souffre de sa différence
- ✓ Est obstiné
- ✓ A du mal à justifier son **raisonnement** mais à l'inverse demande à l'enseignant de se justifier
- ✓ A un **esprit critique** qui peut être sévère envers autrui
- ✓ A besoin de mettre du sens dans ce qu'il fait
- ✓ 1/3 des enfants à haut potentiel souffrirait de **troubles du comportement**

Aménagements possibles

- ✓ Eviter que l'enfant s'ennuie, alimenter sa curiosité en pratiquant une **différenciation vers le haut** (exercices plus difficiles, défis)
- ✓ Favoriser la **pédagogie par projet** pour rendre l'enfant plus actif dans ses apprentissages
- ✓ Donner à l'enfant un **rôle de tuteur**
- ✓ Ne pas exiger de l'élève HP qu'il explicite son **raisonnement** car il a peu accès à la métacognition
- ✓ Ne pas le laisser s'emporter dans ses réflexions, le solliciter pendant les activités
- ✓ L'aider à acquérir une **méthode de travail**

QUELQUES CONTACTS

❖ MDPH Seine-Maritime

13 rue Poret de Blosseville 76100 ROUEN

❖ Circonscriptions A.S.H

5 place des faïenciers, 76037 Rouen cedex

tel : 02 32 08 98 53

fax : 02 32 08 98 56

ASH 1.

➤ **Inspectrice** : Giliane Rondeau

➤ **CPC** : Marc Farin (spécialiste ULIS) (marc.farin1@ac-rouen.fr) 02 32 08 98 54

Nadine Bidaux (orientée SEGPA) Mme Bidaux Nadine (nadine.bidaux@ac-rouen.fr) 02 32 08 98 55

➤ **Secrétaire CDOEA** :

► secteur Dieppe-Neufchâtel - Barentin-Yerville : Mme Agnès Libert

02 32 08 97 94 - agnes.libert@ac-rouen.fr

ASH2.

➤ **Inspecteur** : M. Bultel

➤ **CPC** : Isabelle Grün (gère notamment la formation des AVS), Stéphanie Decultot (travaille sur l'accompagnement des élèves allophones).

❖ SESSAD Pays de Bray : équipe pluridisciplinaire qui vise l'accompagnement des jeunes en vue d'un maintien dans le milieu ordinaire

4 place de l'Eglise 76220 Montrôty

02.35.90.15.88

sessad.paysdebray@orange.fr

❖ Référent TSLA : personne n'est pour l'instant nommé sur le secteur de Neufchâtel.

❖ CRAHN – Centre de ressources pour l'autisme de Haute-Normandie

Situation : Centre Hospitalier Du Rouvray

Adresse : 4 Rue Paul Eluard, 76301 Sotteville-lès-Rouen

Téléphone : 02 32 95 18 64

❖ **INS HEA** (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés)
Agit pour l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle.
Sa mission s'organise autour de trois pôles : Formation, Recherche, Ressources
www.inshea.fr
58-60 Avenue des Landes, 92150 Suresnes
01 41 44 31 00

❖ **ECOLES ET UNITÉS D'ENSEIGNEMENT À L'HÔPITAL**

- *CHU de Rouen* : CESAH (Centre d'Enseignement Spécialisé A l'Hôpital)
Directrice : Mme Clotilde Denys : clotilde.denys@chu-rouen.fr
Le CESAH accueille des élèves hospitalisés au CHU de Rouen, scolarisés de la petite section de maternelle à la terminale.
- *CHR Centre hospitalier du Rouvray*
Directeur : M. Tony Rubira : ecole.canpi@ch-lerouvray.fr
Les différentes structures psychiatriques d'accueil pour enfants et adolescents bénéficiant de temps d'enseignement : Hôpitaux de jour, Groupes Thérapeutiques Ambulatoires), unité Mobile pour Adolescents Hospitalisés (UMAH) dans les pôles de psychiatrie générale, maison des Adolescents (en coopération avec le CHU de Rouen).

❖ **LES ÉTABLISSEMENTS DE RÉÉDUCATION AUDITIVE**

La prise en charge prévoit :

- ▶ l'accompagnement de la famille et de l'entourage de l'enfant dans l'apprentissage des moyens de communication ;
- ▶ une surveillance médicale régulière ;
- ▶ la surveillance médicale et technique de l'adaptation des prothèses ;
- ▶ l'éveil et le développement de la communication ;
- ▶ l'enseignement et le soutien par l'acquisition d'un niveau culturel optimal ;
- ▶ des actions tendant à développer la personnalité et l'insertion sociale.

• Groupe scolaire Truffaut

B.P. 4

76380 CANTELEU

Tel : 02.35.52.43.52

•ADPEP Beethoven

rue A. Legros

76200 Dieppe

Tel : 02.35.84.90.20.

Déficience auditive, 10 places.

• CRA Beethoven

94 rue Saint-Julien

76100 ROUEN

Tel : 02.32.81.53.70

• ADPEP Beethoven
94 rue Saint-Julien
76100 ROUEN
Tel : 02.32.81.53.71
Fax : 02.32.81.53.79
Centre de dépistage, rééducation et

réorientation pour enfants de 0 à 6 ans,
65 places.
Enfants dyslexiques : 30 places.

❖ LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS DANS LA DÉFICIENCE VISUELLE

Ces instituts d'éducation sensorielle pour enfants déficients visuels accueillent de jeunes aveugles ou amblyopes.

Les établissements d'éducation visuelle de la circonscription :

Centre Normandie Lorraine
B.P. 14 route de Darnétal
76240 MESNIL-ESNARD
Tel : 02.32.86.51.60
Fax : 02.35.79.20.49

❖ LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS DANS LA DÉFICIENCE MOTRICE

Ces instituts accueillent des enfants et des adolescents présentant une déficience motrice importante entraînant une restriction extrême de leur autonomie. La prise en charge peut s'effectuer au stade de l'éducation précoce, de la formation préélémentaire, élémentaire ou secondaire (enseignement général, professionnel et technologique).

Les établissements spécialisés de la circonscription :

- | | |
|---|--|
| • EPA EMSL Denis Cordonnier 1 rue Denis Cordonnier 76620 LE HAVRE Tel : 02.35.48.30.21 Fax : 02.35.46.14.60 | Tel : 02.35.20.21.20 Fax : 02.35.20.94.14 |
| • IEM Paul Durand-Viel 76133 SAINT-MARTIN-DU-BEC | • IEM Colette Yver Rue Albert Dupuis 76000 ROUEN Tel : 02.35.12.21.50 Fax : 02.35.60.79.15 |

BIBLIOGRAPHIE

Le fonctionnement de la MDPH

- MDPH Seine-Maritime :
<https://www.seinemeritime.fr/nos-actions/sante-social/handicap/maison-du-handicap.html#missions>
- Site de la circonscription A.S.H de Rouen
<http://ash76.spip.ac-rouen.fr/>
- Site de la circonscription A.S.H de Mayotte
<https://ash.ac-mayotte.fr/index.php/gerer-les-difficultes/la-saisine-de-la-mdph#>

Les Besoins Educatifs Particuliers

- Académie de Dijon, Scolariser les élèves à haut potentiel,
http://cache.media.education.gouv.fr/file/Besoins_educatifs_particuliers/66/3/scolariser_les_eleves_a_haut_potentiel_255663.pdf
- CAUSSE-MERGUI Isabelle, 100 idées pour aider les élèves dyscalculiques, Tom Pousse, 2011
- CNESCO (2017). Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement à la réussite de tous les élèves ? Dossier de synthèse.
<http://www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique/>
- CRUNELLE Dominique, Dyslexie ou difficultés scolaires au collège : quelles pédagogies, quelles remédiations ?, Sceren 2006
- Direction générale de l'enseignement scolaire, Scolariser les élèves autistes,
http://media.education.gouv.fr/file/ASH/57/5/guide_eleves_autistes_130575.pdf
- GDTLA Drôme, conseils d'aménagements pour les élèves dysphasiques,
http://op17.fr/wp-content/uploads/2011/06/Amenagement_dysphasie.pdf
- GUILLOUX Roselyne, L'effet domino « dys », Chenelière éducation, 2009
- GUILLOUX Roselyne, Les élèves à haut potentiel, Retz, 2016

- Inspection académique de l'Ain, Elèves présentant des troubles des fonctions cognitives, mieux les connaître pour mieux les scolariser, http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/ain/ash01/IMG/pdf/9-troubles_fonctions_cognitives.pdf
- KIRBI Amanda, 100 idées pour aider les élèves dyspraxiques, Tom Pousse, 2010
- KLINGER-DELARGE Odile, 100 idées pour accompagner les élèves déficients intellectuels, Tom Pousse, 2013
- Laboratoire Cognisciences (évaluations ROC et ODEDYS)
<http://www.cognisciences.com/accueil/outils/article/reperage-orthographique-collectif>
- LUSSIER Francine, 100 idées pour mieux gérer les troubles de l'attention, Tom Pousse, 2011
- PETINIOT Marie-Jeanne, Comprendre les dysférences, Erasme, 2016
- POJE Joëlle, Elèves en difficulté : les aides spécialisées à dominante pédagogique, Sceren, 2006
- PRY René, 100 idées pour accompagner un enfant avec autisme, Tom Pousse, 2012
- REID Gavin, 100 idées pour venir en aide aux élèves dyslexiques, Tom Pousse, 2012
- REVOL Olivier, 100 idées pour accompagner les élèves à haut potentiel, Tom Pousse, 2015
- THOMAZET Serge, Du handicap aux besoins éducatifs particuliers, Armand Colin, 2012 <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2012-2-page-11.htm>
- TOUZIN Monique, 100 idées pour venir en aide aux élèves dysorthographiques, Tom Pousse, 2014